

SYNDICAT DE L'ORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 13 JUIN 2023

N°2023.33: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le treize juin deux mille vingt-trois à 18h00, le Bureau syndical légalement convoqué le lundi cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni, dans les locaux du Syndicat à Ollainville, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat de l'Orge.

Etaient présents :

François CHOLLEY, Président du Syndicat Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Thierry DEGIVRY, 2^e vice-président, Communauté de Communes du Pays de Limours, Fontenay-lés-Briis, Fatima OGBI, 3^e vice-présidente, Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Francis SAINT-PIERRE, 4^e vice-président, Grand Orly Seine Bièvre,

Sylvie OLLIVIER-HENRY, 7e vice-présidente, Le Val Saint Germain,

Pierre LE FLOC'H, 8° vice-président, Communauté de Communes Entre Juine et Renarde,
Pascai AUDOUIN, 9° vice-président, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Dourdan,
William BERRICHILLO, 13° vice-président, Communauté de Communes du Pays de Limours, Saint-Maurice-Montcouronne,

Camille BERTINE, 14^e vice-présidente, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Olivier MARCHAU, 15^e vice-président, Communauté d'Agglomération Paris Saciay, Epinay-sur-Orge,
Sylvain TANGUY, 4^e conseiller délégué, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Gérard KERVRAN, 5^e conseiller délégué, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Emmanuel DASSA, 6^e conseiller délégué, Communauté de Communes du Pays de Limours, Briis-sous-Forges,

<u>Secrétaire de séance</u> : Emmanuel DASSA, 6e conseiller délégué, Communauté de Communes du Pays de Limours, Briis-sous-Forges,

Etaient excusés:

Olivier THOMAS, 1^{er} vice-président, Communauté d'Agglomération Paris Saclay, Marcoussis,
Magali HAUTEFEUILLE, 5^e vice-présidente, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Sermaise,
Jean-Jacques GROUSSEAU, 6^e vice-président, Grand Orly Seine Bièvre,
Gilles FRAYSSE, 10^e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Fabrice ARBELET, 11^e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Nicolas FOUQUE, 12^e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Jean-Claude DESILE, 3^e conseiller délégué, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Saint-Chéron,

Accusé de réception en préfecture 091-200087740-20230613-bureau_202333-DE Reçu le 29

SYNDICAT DE L'ORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 13 JUIN 2023

N°2023.33: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE BUREAU SYNDICAL,

VU les articles L5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

VU le tableau des effectifs présenté en Bureau syndical le 13 juin 2023,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs afin de prendre en compte les mouvements de personnels et d'assurer des ouvertures de postes pour des recrutements ou promotions internes et avancement de grades,

APRES EN AVOIR DELIBERE, ET A L'UNANIMITE,

AUTORISE le Président à modifier le tableau des effectifs, tel que présenté en annexe,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité,

Fait à Ollainville, le mardi 13 juin 2023,

Francis CHOLLE

te sec étaire de séance Empranuel DASSA

Accusé de réception en préfecture 091-200087740-20230613- reau Reçu le 29/06/2023

TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT DE L'ORGE, DE LA REMARDE ET DE LA PREDECELLE - BUREAU DU 13/96/2023

		Posters		Evolution des						
Gride	Catégorie	curerts (I)	80 12/05/2023	postes pourvus depuis la 29/04/2022	Statut	STAGNINE	STATUT	Recrutements en cours	Commentaires sur les évolutions	
				STATE OF THE PERSON NAMED IN	FRUIT ADMINISTRATIVE	NISTRATIVE				
Attache hors classe	٧	0	0	7	6	9	9			
Attaché principal	4	m	-	0				3		ı
Attaché	4	40			-	\$	9	0	1 avancement de grade orien au 01/07/2023	1
Rédacteur principal de 1ère classe		, Le		2		0	7	0		
Rédactieur principal de 7ème cissos		,			•	٥	0	0		
Décino de La Companio		1	2	+1	2	0	m	0		
Arthrigh softministenests and an day alance	20	2	m	7	2	0	1	-	and a state of the	
AUTOMIC BUTHINGS AND DESIGNATION OF THE CHASE		70	7	+2	7	0	0		E TERROTT SU SENVICE (15)	
Adjoint etammatratir prancipal de Zeme Classe	u	5	2	7	4	0		I	Necrutement d'un gestionnaire financier RECETTES	
Adjoint administract	U	7	5	0		6	-	Ī	Demission our Assistant (recrutement en cours)	
Total des agents de la fillère administrative	1	49	30		23	-		I	Recrutement o'un gestionnaire RH (mutation interne au service Phances)	ı
				State of the last	FLOOR ALMSATION	RADIT ON				
Animateur principal 2e classe	8	-		7	-	6				
Animateur			٥		6			3		ı
Adjoint d'animation	u	~		6	ŀ			9		l
Total des agents de la Mière animaties					I	,	9	0		
	The Person of the Person of		-		3 contraction	0	0	0		
Inserieur némérai					MONTH TECHNISM	CHRICHIE			The same of the sa	
Institutes an shall have alseen		0	0	0	٥	0	0	0		
High real city lives classe		-	-	7	ī	0	0			8
Ingenieur chef	×	0	0	-1	0	0	0			
Ingénieur hors classe	×	0	0	0	0					I
Ingénieur principal	¥	9	•	7	50	0				1
Ingénieur	4	74	12		_	0	1		Lavancement de grade prévu au 01/07/2023	ı
Technicien territorial principal de Lre classe	80	00	90	-				-	Demission d'un ingénieur Agriculture durable (recrutement)	l
Technicien territorial principal de 2ème classe		20	36	4				9	Remplacement du responsable équipe GEAP (OX en juillet)	ı
Technicien territorial	60		-	-		,	•	1	2 recrutements en cours au service PEM	
Agent de maltrise principal	J	-				,	•	9		
Agent de maîtrise	u	3	91			,		8		
Adjoint technique principal de 1re classe		0			,	3		7	Recrutement d'un agent appahibsement (énuminal	l
Adjoint technique principal de 2ème classe				1		0		0	3 avancements do arada	
Adjoint technique					9	0	0	0		
Total des neuels de fellites secholosse			6	Ŧ	7	,	9	1	The state of the s	
and a manufacture of the state			8		25	*	31	54	Then he are the state of the st	
Total adapted day sessely day 5 fifth	1									
TOTAL SYMPHETER COMPANY COMPANY		126	140		-					

H	
rnels	
emplois fonction	and and and
Total des	he seemasteens of
	es noches ourself
]	700

Apprentls

1 posts au service Gestion Ecologique Accueil du Public + 1 posts au service Amérogement Rivière Payages Créetion d'un posts d'apprent à la Direction Communication et la possibilité d'un posts d'apprent au service Gestion Parthronisée des Churages d'Assertissement





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 13 JUIN 2023

N°2023.34 : DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LA MAITRISE D'ŒUVRE ET L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REOUVERTURE DE L'ORGE A JUVISY SECTEUR 1 ET 2

Le treize juin deux mille vingt-trois à 18h00, le Bureau syndical légalement convoqué le lundi cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni, dans les locaux du Syndicat à Ollainville, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat de l'Orge.

Etaient présents :

François CHOLLEY, Président du Syndicat Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Thierry DEGIVRY, 2e vice-président, Communauté de Communes du Pays de Limours, Fontenay-lés-Briis, Fatima OGBI, 3e vice-présidente, Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Francis SAINT-PIERRE, 4e vice-président, Grand Orly Seine Bièvre,

Sylvie OLLIVIER-HENRY, 7e vice-présidente, Le Val Saint Germain,

Pierre LE FLOC'H, 8e vice-président, Communauté de Communes Entre Juine et Renarde,

Pascal AUDOUIN, 9e vice-président, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Dourdan,

William BERRICHILLO, 13^e vice-président, Communauté de Communes du Pays de Limours, Saint-Maurice-Montcouronne,

Camille BERTINE, 14^e vice-présidente, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Olivier MARCHAU, 15^e vice-président, Communauté d'Agglomération Paris Saclay, Epinay-sur-Orge, Sylvain TANGUY, 4^e conseiller délégué, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Gérard KERVRAN, 5^e conseiller délégué, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Emmanuel DASSA, 6^e conseiller délégué, Communauté de Communes du Pays de Limours, Briis-sous-Forges,

<u>Secrétaire de séance</u> : Emmanuel DASSA, 6e conseiller délégué, Communauté de Communes du Pays de Limours, Briis-sous-Forges,

Etaient excusés :

Olivier THOMAS, 1^{er} vice-président, Communauté d'Agglomération Paris Saclay, Marcoussis,

Magali HAUTEFEUILLE, 5^e vice-présidente, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Sermaise,

Jean-Jacques GROUSSEAU, 6^e vice-président, Grand Orly Seine Bièvre,

Gilles FRAYSSE, 10e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Fabrice ARBELET, 11e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Nicolas FOUQUE, 12e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,
Jean-Claude DESILE, 3e conseiller délégué, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Saint-Chéron,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 13 JUIN 2023

N°2023.34: DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LA MAITRISE D'ŒUVRE ET L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REOUVERTURE DE L'ORGE A JUVISY SECTEUR 1 ET 2

LE BUREAU SYNDICAL.

VU les articles L5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que le Syndicat de l'Orge est amené à participer à un projet visant à la réouverture de l'Orge dans le centre-ville de Juvisy-sur-Orge et notamment les aménagements associés,

CONSIDERANT que le secteur 1 correspond au tronçon Sud et propose la réouverture de l'Orge, de l'Allée de Thale à la Grande Rue,

CONSIDERANT que le Secteur 2 correspond au tronçon central, depuis la Grande Rue jusqu'à la rue du Maréchal Juin et que sur ce secteur, le cours d'eau ne sera pas remis à ciel ouvert, mais bénéficiera d'aménagements de l'espace public qui permettront la continuité écologique,

CONSIDERANT que Le projet rentre dans sa phase opérationnelle et que la présente délibération concerne :

- La maîtrise d'œuvre depuis la phase PRO jusqu'à la réception des travaux,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Les études complémentaires nécessaires,

CONSIDERANT qu'une convention est en cours de négociation avec la ville de Juvisy pour la prise en charge des travaux de réaménagement urbain incluse dans le projet,

CONSIDERANT qu'afin de financer cette opération, les partenaires suivants seront sollicités : Etat, Agence de l'Eau Seine Normandie, Département de l'Essonne, Région Ile-de-France et Métropole du Grand Paris,

APRES EN AVOIR DELIBERE, ET A L'UNANIMITE,

AUTORISE le Président à déposer les dossiers de subventions auprès de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Département de l'Essonne, de la Région Ile-de-France et de la Métropole du Grand Paris,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité,

Fait à Ollainville, le mardi 13 juin 2023,



Emmanuel DASSA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 13 JUIN 2023

N°2023.35: PERCEPTION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT, SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRANSPORT DU SYNDICAT ÎNTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE PECQUEUSE, LIMOURS, FORGES-LES-BAINS ET BRIIS-SOUS-FORGES AU SYNDICAT DE L'ORGE

Le treize juin deux mille vingt-trois à 18h00, le Bureau syndical légalement convoqué le lundi cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni, dans les locaux du Syndicat à Ollainville, sous la présidence de Monsieur François CHOLLEY, Président du Syndicat de l'Orge.

Etalent présents :

François CHOLLEY, Président du Syndicat Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Thierry DEGIVRY, 2^e vice-président, Communauté de Communes du Pays de Limours, Fontenay-lés-Brils, Fatima OGBI, 3^e vice-présidente, Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Francis SAINT-PIERRE, 4^e vice-président, Grand Orly Seine Bièvre,

Sylvie OLLIVIER-HENRY, 7e vice-présidente, Le Val Saint Germain,

Pierre LE FLOC'H, 8^e vice-président, Communauté de Communes Entre Juine et Renarde, Pascal AUDOUIN, 9^e vice-président, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Dourdan,

William BERRICHILLO, 13^e vice-président, Communauté de Communes du Pays de Limours, Saint-Maurice-Montcouronne,

Camille BERTINE, 14^e vice-présidente, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Olivier MARCHAU, 15^e vice-président, Communauté d'Agglomération Paris Saclay, Epinay-sur-Orge, Sylvain TANGUY, 4^e conseiller délégué, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Gérard KERVRAN, 5^e conseiller délégué, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Emmanuel DASSA, 6^e conseiller délégué, Communauté de Communes du Pays de Limours, Briis-sous-Forges,

<u>Secrétaire de séance</u> : Emmanuel DASSA, 6e conseiller délégué, Communauté de Communes du Pays de Limours, Briis-sous-Forges,

Etaient excusés:

Olivier THOMAS, 1^{er} vice-président, Communauté d'Agglomération Paris Saclay, Marcoussis, Magali HAUTEFEUILLE, 5^e vice-présidente, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Sermaise, Jean-Jacques GROUSSEAU, 6^e vice-président, Grand Orly Seine Bièvre, Gilles FRAYSSE, 10^e vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération,

Fabrice ARBELET, 11° vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Nicolas FOUQUE, 12° vice-président, Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne Agglomération, Jean-Claude DESILE, 3° conseiller délégué, Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix, Saint-Chéron,



SYNDICAT DE L'ORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU BUREAU SYNDICAL DU MARDI 13 JUIN 2023

N°2023.35: PERCEPTION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT, SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE TRANSPORT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE PECQUEUSE, LIMOURS, FORGES-LES-BAINS ET BRIIS-SOUS-FORGES AU SYNDICAT DE L'ORGE

LE BUREAU SYNDICAL.

VU les articles L5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

VU la délibération AG-2023/18 du comité syndical du 24 janvier 2023 relative à l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes de Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains et Briissous-Forges (SIAL) au Syndicat de l'Orge,

CONSIDERANT que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes de Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains et Briis-sous-Forges (SIAL) est en charge de la compétence transport et épuration des eaux usées,

CONSIDERANT qu'à compter du 1er juillet prochain, le SIAL adhère au Syndicat de l'Orge et lui transfère les compétences transport et Assainissement Non Collectif,

CONSIDERANT qu'il convient de revoir les accords avec les opérateurs d'eau potable, pour la perception de la redevance d'assainissement qui inclut le transport,

CONSIDERANT que pour 2 communes, Limours et Pecqueuse, la société SUEZ assure, dans le cadre d'une délégation de service public, la gestion du service de distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le reversement des redevances d'assainissement,

CONSIDERANT que pour la commune de Forges-les-Bains, la régie Eau Ouest Essonne assure la gestion du service de distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le reversement des redevances d'assainissement,

CONSIDERANT que pour la commune de Briis-sous-Forges-les-Bains, la régie municipale Eaux de Briis assure la gestion du service de distribution d'eau potable, ainsi que la collecte et le reversement des redevances d'assainissement,

CONSIDERANT qu'à compter du transfert de compétence, ces opérateurs devront procéder au reversement des redevances d'assainissement au profit du Syndicat de l'Orge en lieu et place du SIAL,

CONSIDERANT que les conventions ont pour objet de fixer les obligations respectives de chaque parties et les frais associés,

APRES EN AVOIR DELIBERE, ET A L'UNANIMITE.

AUTORISE le Président à signer :

- une convention avec la Société Suez et le SIAL pour la commune de Limours,
- une convention avec la Société Suez et le SIAL pour la commune de Pecqueuse,
- un avenant à la convention avec la Régie Eau Ouest Essonne pour la commune de Forges-les-Bains,

Accusé de réception en préfecture 091-200087740-20230613-bureau_202335-DE

SHOULD BE HONGE

Reçu le 29/06/2023une convention avec la régie Eau de Briis pour la commune de Briis-sous-Forges.

DIT que les crédits et les dépenses correspondants seront inscrits au budget,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité,

Fait à Ollainville, le mardi 13 juin 2023,

Empenuel DASSA

STREET BE STORIES